

comme ils disent *orthographiée* (1), dans laquelle est un espace en blanc que la même plume remplit, suivant l'occurrence. Or donc, la version commune est « qu'il n'y a pas de fonds, et la raison de circonstance est que la volonté formelle de S. M. est de ne rien ajouter aux traitements d'activité, trop de ses bons serviteurs étant sans récompense ni ressource. » Et voilà pourquoi, sans doute, et par exemple, Alissan Chazet, à qui d'ailleurs il est échu de fort bons héritages et une riche veuve, a : 1^o la Bibliothèque de Trianon ; 2^o celle de Versailles ; 3^o la Recette de Valognes ; 4^o l'office de Censeur dramatique ; 5^o pension sur les fonds spéciaux du ministère ; et 6^o, je crois, pension sur la liste civile. Me voilà cloué, pour deux semaines de suite, à la Bibliothèque avec mes 2,000 fr., parce que trois de mes confrères *cumulards* et bien pensionnés d'autre part, ayant 4,000 fr. de la Bibliothèque, sont appelés ailleurs pour d'autres emplois non moins bien payés. Il faut avouer que votre Chambre a fait de fort belles choses.... en paroles. Le bruit se soutient que nous aurons le prince romain Polignac. Quant aux Jésuites et au clergé jésuitique, les ordonnances du 16 juillet 1828 n'ont fait que le rendre plus puissant. Il est le maître à tout jamais, et l'abbé de Pradt a eu raison de dire, avant hier, que jamais les puissances n'avaient rendu Rome aussi puissante.

Je reçus hier une lettre de M. Courtin qui, avec ses formes à la Martignac, me demandait le *Pape* pour la fin d'août, en douze ou vingt pages, et la *Pragmatique* en huit, pour une époque plus éloignée. Je lui ai répondu, le même jour, qu'il fallait un travail de trois mois pour faire la papauté sans encourir les anathèmes lancés contre Hontheim, soi-disant Fébronius, et le malheureux évêque de Pistoie ; que j'étais peu content des honoraires des *Libertés gallicanes*. Vous m'aviez dit 60 f. pour huit pages ; et vous savez combien mes dix-neuf ont été récompensées, sans me tenir compte des choses retranchées ; et je suis le seul des collaborateurs qui n'ait pas eu un exemplaire de la collection. M. Cour-

(1) Nous aimons à croire que M. l'abbé Guillon a mal entendu, et que c'est sans doute *autographié* que l'on a dû lui dire.